Passeport et carte nationale d'identité

À compter du 2 mai 2023 la mairie de Bessancourt reçoit sur rendez-vous les administrés souhaitant obtenir une carte nationale d’identité ou un passeport.

Nouveauté : Prenez votre rendez-vous en ligne

La demande de rendez-vous est obligatoire, pour la carte d'identité et/ou le passeport, vous pouvez la faire en ligne via la page suivante :

https://www.rdv360.com/mairie-de-bessancourt-95550-bessancourt

En cas de difficulté n'hésitez pas à nous contacter.

Préparer sa demande

Il faut au préalable réaliser sa pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr.
Vous avez aussi la possibilité de réaliser votre demande avec le formulaire Cerfa disponible en Mairie.

Réunir les pièces justificatives

Retrouvez sur le site service-public.fr la liste des documents à fournir pour les demandes :

-Passeport : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360
-Carte Nationale d'Identité : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

Conseil concernant les photos :
Le visage doit être bien dégagé (pas d'écharpe ou de capuche apparente, le front et les oreilles visibles).
Les photos doivent être récentes (la photo ne doit pas avoir servi pour d'autres documents d'identité à plus de six mois à compter de la date de rendez-vous).

Important : le demandeur, même mineur, doit être présent lors du dépôt de la demande. C'est le parent qui fait la pré-demande qui doit être présent lors du rendez-vous.

Retirer sa CNI ou son passeport

Un sms vous sera envoyé lors de la réception du titre. Le titre pourra alors être récupéré en mairie sans rendez-vous.

Liens utiles
Faire sa pré-demande
Prise de rendez-vous en ligne
Suivre votre demande de passeport
Achat de timbres fiscaux en ligne
Contact

Service population
Tél. 01.30.40.44.81

responsable.etatcivil@ville-bessancourt.fr